

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Lundi 19 mars 2018

COMMUNIQUÉ

ARRÊTÉS DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Programmes d'exploitation des sociétés Air Calédonie et Air Loyauté

Le gouvernement a arrêté les programmes d'exploitation des services aériens réguliers des compagnies Air Calédonie et Air Loyauté, jusqu'au 31 décembre 2018. Les changements apportés permettront de revoir à la baisse les subventions d'exploitation accordées.

Les programmes d'exploitation, qui détaillent les horaires des vols prévus par chaque compagnie, sont habituellement renouvelés au rythme de deux saisons aéronautiques, « été » et « hiver », qui débutent respectivement le dernier dimanche des mois de mars et d'octobre de chaque année. Cependant, les arrêtés pris ce jour par le gouvernement autorisent l'exploitation des services aériens réguliers des sociétés Air Calédonie et Air Loyauté pour la période qui s'étend du 26 mars au 31 décembre 2018 inclus, afin de permettre aux transporteurs de commercialiser leurs billets jusqu'en fin d'année civile.

Le programme proposé par Air Calédonie compte 97 rotations hebdomadaires (contre 95 actuellement) et sera effectif à partir du 26 mars :

- suppression de deux rotations à destination d'Ouvéa,
- ajout de deux rotations à destination de Maré,
- ajout d'une rotation à destination de l'Île des Pins et d'une rotation à destination de Lifou.

Le programme d'Air Loyauté ne présente pas de modification. Une évolution interviendra cependant à partir du 1^{er} avril 2018. À cette date, les liaisons Magenta-Tiga, Magenta-Touho et Magenta-Koumac-Belep seront exploitées par Air Loyauté en propre – et non plus via un contrat d'affrètement passé entre cette dernière et Air Calédonie. Pour mémoire, Air Loyauté détient depuis 2015 une licence de transport aérien public l'autorisant à exploiter des services aériens réguliers.

La réorganisation de la desserte de ces lignes à faible trafic devrait permettre de diminuer leur coût de 34 % environ. Ainsi, les subventions d'exploitation accordées à ces trois lignes (5 800 passagers annuels) seront revues à la baisse pour passer de 350 millions de francs, à 228 millions de francs.

* *
*